

**REUNION DU COMITE DIRECTEUR DE L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS
DU LUNDI 26 MARS 2018 - SALLE 4 RUE SURVILLE**

PRESENTS : AMICALE BOULE VEYNOISE - AUTO CROSS VEYNOIS - BADMINTON - BASKET - CHOURUM - CLUB ALPIN FRANCAIS - CLUB ATHLETIQUE VEYNOIS - CAVALIERS DU SOLEIL - CLUB CYCLO - ENTRE CIEL ET BUECH - FOOTBALL - JUDO - RETRAITE SPORTIVE DU PAYS VEYNOIS - SKI - TONIC GYM VEYNOIS - VOLLEY BALL - SERGE EYSSERIC - YVES DAMARIUS - J. FABIEN VACHOT - GREGORY SCHMITT- J.MARC PHILIP - ROGER CASTEX - M.LUCE DAVIN - J.PAUL CHASTEL.

EXCUSES : FINE LAME VEYNOISE - FITNESS - ASSOCIATION GYMNIQUE VEYNOISE - PETITE BOULE VEYNOISE - KARATE - TENNIS - ECOLE ST MARCELLIN - J. CLAUDE CHERAMY - DANIEL CALLEBAUT - CHRISTIAN GILLARDEAU

ABSENTS: AIKIDO - TAI JITSU - TENNIS DE TABLE - TWIRLING BATON - ECOLE MATERNELLE VEYNES - COLLEGE - ECOLE PRIMAIRE - LYCEE PROFESSIONNEL - FABIENNE DARINI - PIERRE RIZZA.

INVITES A LA REUNION : ASSOCIATION FESTY CORSO

HOMMAGE :

Avant d'ouvrir cette séance le Comité Directeur rend hommage à deux dirigeants qui nous ont quittés : René Gras et Jeannot Ricard. Tous les deux avaient été notamment Trésorier de l'US Veynes football. Il est observé, à la mémoire de chacun une minute de silence.

INTERVENTION DES RESPONSABLES DE FESTY CORSO :

Les 14 et 15 juillet se déroulera à Veynes le traditionnel corso animé par l'association "festy corso". Pour la journée du dimanche 15 juillet, l'arrivée du corso au jardin public coïncide avec la finale de la coupe du monde de football en Russie prévue à 17h. Les organisateurs souhaitent installer un écran géant au jardin public ceci afin de maintenir le public sur le site. Lors d'une première réunion avec la Mairie et l'OMS il a été convenu que la Municipalité prendrait en charge les dépenses liées à cette retransmission (écran, frais inhérents à ce type d'événement, personnel de sécurité...). Pour mener à bien ce projet, l'association lance un appel aux bénévoles afin de satisfaire au cahier des charges de l'organisation.

Il est évoqué la possibilité de réaliser un flyer en commun avec l'OMS pour annoncer la trilogie du 14 juillet. Festy corso souhaite également qu'un char sportif puisse voir le jour pour 2018 après celui du foot et du ski. L'association souhaite également que des sportifs, en tenue de leur club respectif, puisse défiler entre les chars.

Toutes les personnes susceptibles de pouvoir donner un coup de main le dimanche 15 juillet, au jardin public, de 16h à 20h sont priées de contacter au plus tôt l'OMS au 0687549196 ou oms.veynes@free.fr.

Merci

APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU :

Le dernier compte rendu du comité directeur OMS, en date du 18 décembre 2017, est approuvé à l'unanimité.

EXAMEN DU COURRIER :

F.N.O.M.S.

- Nous fait parvenir la revue "Sport dans la cité". Remerciements
- Appel à cotisation 2018. Réglé par nos soins.
- Nous invite au congrès national de Figeac les 11 et 12 mai. Remerciements.

ASSOCIATIONS

- OMS a fait parvenir un courrier à l'US Veynes/Serres football concernant la mise à disposition du mini bus.
- OMS a fait parvenir à l'US Veynes/Serres football un courrier de remerciements pour la mise à disposition du mini bus du club à l'occasion du multi sports Ski.
- Association gymnique Veynoise demande une aide exceptionnelle pour du matériel suite à la création d'une section sur Veynes. Réponse négative, pas de ligne budgétaire susceptible de correspondre à la demande. OMS oriente le club vers la Mairie et appuiera la demande.
- Auto-Cross Veynois nous invite à son assemblée générale. Remerciements. OMS était présent.
- Nombreuses cartes de vœux de nos associations. Remerciements

DIVERS

- OMS a adhéré à l'office du tourisme "sources du Buëch" pour l'année 2018 (cotisation 30 €).
- OMS a fait parvenir à la société infocom, le non renouvellement du contrat de mise à disposition du mini bus "Trafic Passenger". En réponse la société confirme que le véhicule sera à notre disposition jusqu'au 07 février 2019.
- OMS Gap nous invite à son assemblée générale annuelle. Remerciements. OMS Veynes était présent.
- OMS fait part à l'assemblée d'articles de presse notifiant les aides de la Mairie de Laragne aux associations.
- OMS a commandé deux oriflammes au nom de la structure pour promotion et visibilité lors des animations proposées par l'office.

MAIRIE

- A validé les photos du panneau "place de l'USV" au mur des maisonnettes. Nécessaire a été fait pour la commande. La pose sera assurée par les services techniques. Municipalité règle la facture.
- OMS a transmis un courrier au Maire demandant de dénommer le nouveau terrain synthétique "René Gras", dirigeant très engagé de l'US Veynes football. Le Maire propose d'organiser une consultation après la réalisation des vestiaires.
- OMS a transmis un courrier à la Mairie concernant les subventions 2018 avec les différents dossiers concernant les animations OMS et clubs ainsi que les arguments afin d'augmenter la somme globale pour le fonctionnement des associations affiliées.
- Nous fait part de l'organisation du 3^{ème} défi "Rock and road" organisé par le comité des fêtes de la Beaume et qui empruntera le plateau des Eygaux.
- OMS a fait parvenir un courrier à la Mairie concernant le versement tardif des subventions aux clubs affiliés. Maire prend bonne note.
- Facture du Lycée Professionnel concernant la participation financière de la Mairie pour le gymnase Région d'un montant total de 3168,05 €.
- Maire nous convie à la présentation des vœux. Remerciements. OMS était présent.
- OMS adresse ses remerciements à la Mairie pour la distribution de notre guide des sports.
- Mairie nous transmet les tarifs publics municipaux pour 2018. Remerciements.
- Mairie nous fait part des versements d'acomptes de subventions aux associations. Remerciements.

PROPOSITION DE REPARTITION DES SUBVENTIONS 2018 :

Toutes les associations ont reçu, avec la convocation, un détail de la répartition des subventions 2018.

La somme allouée par la commune n'a pas évolué cette année. Elle est restée à 27.000 € (pour mémoire c'était la subvention de 2008).

Une fois de plus, le bureau OMS a décidé de ventiler la totalité de cette enveloppe pour le fonctionnement des associations et de ne rien garder pour son fonctionnement propre comme le prévoit son règlement intérieur.

Comme chaque année, le bureau de l'OMS signale qu'il a toute confiance dans le document que vous avez rempli et sur lequel nous nous basons pour l'attribution des subventions selon nos chapitres et critères.

Concernant les subventions médiatiques, l'OMS fait parvenir à la Mairie un document dans lequel sont notifiées toutes les animations mises en place par les clubs avec un dossier pour chaque manifestation. La Municipalité a retenu certains dossiers. Les autres manifestations qui reviennent à l'OMS bénéficient d'une aide de 10 €. Nous

avons convenu avec les élus de verser cette somme en même temps que les subventions de fonctionnement pour cette année. Nous vous rappelons que ce volet "médiatique" se réduit comme peau de chagrin. Il constituait notre seule réserve nous permettant de ne pas baisser l'ensemble des subventions aux associations. L'OMS n'a désormais plus de marge de manœuvre. Convoqués le 16 mars dernier en commission des sports, l'OMS a défendu, deux heures durant et arguments à l'appui, les subventions des associations sportives. Hélas pour cette année 2018 sans succès.

Il convient de signaler qu'avec deux nouveaux clubs qui entrent cette année dans le calcul de la subvention (Tonic Gym et Cavaliers du soleil) et l'arrivée de l'association gymnique Veynoise, il a été compliqué de ventiler la somme globale.

Notons enfin que le budget de fonctionnement global de nos associations est de 448.991€, que nos associations dépensent sur le territoire 196.264 € chiffre auquel il convient d'ajouter 101.481 € au titre des intervenants ou prestataires. Le total des subventions accordées par la Mairie est de 48970 € soit 10,9% du budget de fonctionnement des clubs. Enfin pour 1€ Mairie, l'associatif sportif reverse 6,08 € dans l'économie locale.

Les dossiers 2018

Subventions de fonctionnement

- ✧ 13 dossiers « école de sport » ont été traités - Une nouvelle association intègre ce chapitre : l'Amicale Boule Veynoise qui possède désormais son école.
- ✧ 8 dossiers « sans école de sport »
- ✧ 3 clubs ne souhaitent pas de subvention : le Cyclo, le Tennis de table et l'Aïkido. Il convient, cette année encore, de les remercier. Ayant un budget correct, ces associations n'ont pas d'exigence financière.
- ✧ 1 club n'a pas eu d'activité cette saison : le self défense académie.

Subventions scolaires

- ✧ 1 dossier traité dans le cadre des associations scolaires dépendant directement de la commune (école St Marcellin)
- ✧ 2 dossiers traités dans le cadre des associations scolaires dépendant du Département ou de la Région (collège et Lycée)

Subventions médiatiques

- ⤴ L'OMS a traité cette année 22 dossiers (contre 24 l'an dernier).
- ⤴ Dossiers traités par la Mairie :
 - Tournoi de Pentecôte de l'USV Basket 400€
 - Concours ABV fête de Veynes 100€ (Bon d'achat)
 - Concours pétanque Fête de Veynes de la petite boule 400€
 - Montée d'Oule et Bombarde du CAV 800 €
 - 4ème cross triathlon organisé par l'OMS 900 €
 - Trilogie bouliste de l'OMS 270 €
 - Projet multisports de l'OMS 800 €
 - 5ème Bad in Buëch du Badminton club 200 €
 - Stage multi sports USV Foot 500 €
 - Convention USV Foot/Mairie et maintien de l'équipe en Régional 16000€
 - Grande trace du Club Alpin Français 200 €
 - 10ème Forum des sports de l'OMS 500 €
 - Location matériel ski de fond du Festre (écoles) 1000€
 - Association gymnique Veynoise (achat matériel) 1000 €
 - Entre ciel et Buëch fête de l'air : en attente de dossier
- ⤴ Penser à avertir suffisamment tôt la Mairie pour tout ce qui concerne les arrêtés, demande de matériel pour l'organisation de manifestations.

PROPOSITION DE SUBVENTIONS 2018

SOMME ALLOUEE PAR LA MUNICIPALITE : 27.000 €

ASSOCIATIONS CIVILES AVEC ECOLE DE SPORT

Somme consentie : 17.226 €

Soit 63,8 % de la somme globale

ASSOCIATIONS	ENVELOPPE 2017	ENVELOPPE 2018
	15.714 €	17.226 €
USV SKI	1.637 €	1.655 €
TENNIS CLUB	1.353 €	1.363 €
JUDO CLUB	1.595 €	1.646 €
USV FOOTBALL	1.978 €	2.005 €
TAI JITSU	Pas d'activité cette saison	
KARATE	1.514 €	1.514 €
CLUB ATHLETIQUE	1.531 €	1.548 €
USV BASKET	886 €	905 €
CLUB ALPIN FRANCAIS	1.282 €	1.328 €
TWIRLING BATON	521 €	525 €
CHOURUM	1.124 €	1.124 €
ESCRIME	976 €	926 €
BADMINTON	1.317 €	1.332 €
AMICALE BOULE	1.338 €	1.355 €

ASSOCIATIONS CIVILES SANS ECOLE DE SPORT

Somme consentie : 7.620 €

Soit 28,2 % de la somme globale

ASSOCIATIONS	ENVELOPPE 2017 8.708 €	ENVELOPPE 2018 7.620 €
CLUB CYCLO	Ne souhaite pas de sub.	
PETITE BOULE	1.178 €	1.178 €
ENTRE CIEL ET BUECH	1.131 €	1.131 €
AUTO CROSS	1.131 €	1.131 €
AIKIDO	169 €	Ne souhaite pas de sub.
RETRAITE SPORTIVE	1.178 €	1.178 €
FITNESS	861 €	911 €
VOLLEY BALL	861 €	861 €
TENNIS DE TABLE	861 €	Ne souhaite pas de sub.
TONIC GYM	114 €	640 €
CAVALIERS DU BUECH	114 €	590 €

ASSOCIATIONS SCOLAIRES DEPENDANT DE LA COMMUNE

Somme consentie : 40 €

Soit 0,2 % de la somme globale

ASSOCIATIONS	ENVELOPPE 2017 180 €	ENVELOPPE 2018 40 €
ECOLE PRIMAIRE VEYNES	150 €	Pas de dossier
ECOLE ST MARCELLIN	30 €	40 €
ECOLE MATERNELLE VEYNES	Pas de dossier	

ASSOCIATIONS SCOLAIRES AUTRES

AU TITRE DES TRANSPORTS

1.030 € soit 3,8% de la somme globale

ASSOCIATIONS	ENVELOPPE 2017 1.030 €	ENVELOPPE 2018 1.030 €
COLLEGE	640 €	569 €
LYCEE PROFESSIONNEL	390 €	461 €

AU TITRE DES ACTIVITES

598 € soit 2,4% de la somme globale

ASSOCIATIONS	ENVELOPPE 2017 614 €	ENVELOPPE 2018 598 €
COLLEGE	320 €	339 €
LYCEE PROFESSIONNEL	294 €	259 €

COTISATIONS OMS

192 versés à l'OMS soit 0,7 de la somme globale
Soit 24clubs x 8 € .

Nouvelle association affiliée à l'OMS : 114 € soit 0,4 €

- ASSOCIATION GYMNIQUE VEYNOISE : 122 - 8€ de cotisation = 114 €

MANIFESTATIONS MEDIATIQUES 2017 Somme consentie: 180 € soit 0,7 % de la somme globale

Manifestations	Clubs supports	Dates	Somme
Coupe de Veynes Kata	Stéphane Karaté	14 janvier	10 €
Grande Trace	CAF	11 février	Mairie
Concours arcades	Petite Boule	17 février	10 €
16 quadrettes	ABV	24 et 25 février	10 €
Tournoi printemps	Volley Ball	Mars Avril	10 €
Compétition d'escrime	Fine lame	15 avril	10 €
Combiné Kata Combat	Stéphane Karaté	22 avril	10 €
Montée d'Oule	CAV	21 avril	Mairie
Bombarde	CAV	22 avril	Mairie
Trophée 05 des jeun.	Badminton club	29 avril	10 €
Tournoi du souvenir	USV Football	8 mai	10 €
16 quadrettes	ABV	10 mai	10 €
Tournoi de basket	USV Basket	19 et 20 mai	Mairie
5ème Bad in Buëch	Badminton club	26 et 27 mai	Mairie
4ème Triathlon	OMS	24 juin	Mairie
Triathlon	Ecole StMarcellin	juin	10 €
Olympiades	Ecole StMarcellin	juin	10 €
Journée des 110 ans	USV Football	Juin	10 €
16 triplettes	ABV	1er Juillet	10 €
Trilogie Bouliste	OMS	14 juillet	Mairie
32 doublettes	ABV	15 août	10 €
Challenge anniversaire	Petite Boule	Septembre	10 €
Challenge des AS	Petite Boule	Septembre	10 €
10ème Forum des sports	OMS	1er septembre	Mairie
Concours fête de Veynes	Petite Boule	8 - 9 et 10 septembre	Mairie
16 triplettes	ABV	8 Septembre	10 €
Tournoi automne	Volley Ball	Novembre	10 €

Le Président donne la parole à Marie-Luce Davin, représentant la Mairie qui explique que la Municipalité a décidé, pour 2018, de geler la subvention. M. Luce rappelle à l'assistance les investissements réalisés par la Mairie sur les structures sportives,

l'utilisation du gymnase Région qui coûte à la commune. La Mairie fera son possible pour transmettre à l'OMS et aux associations "ce que coûte le sport au quotidien".
Des réponses qui n'ont pas satisfait le bureau de l'OMS.

Après mise au vote, les subventions sont approuvées à l'unanimité. Elles passeront au Conseil Municipal du jeudi 29 mars dans l'espoir d'être mandatées plus tôt qu'à l'habitude.

LE POINT SUR LE 10^{ème} FORUM DES SPORTS DU 1^{er} SEPTEMBRE 2018 :

Quelques informations sur le forum des sports suite à différents contacts et réunions de mise en place. En caractère gras, les demandes de l'OMS à chaque club. **Sans réponse de votre part au mercredi 2 mai 2018, nous validerons ces propositions.**

Date : Samedi 1^{er} septembre 2018

Horaires : 9h-17h

Particularité : Mise en place, pour fêter le 10^{ème} anniversaire, d'un village des sports (tentes) sur le parking de Super U

Tombola jeunes : Il est évoqué l'idée de lancer une grande tombola gratuite qui pourrait permettre à un jeune de gagner une licence pour la saison 2018-2019. Il serait demandé à chaque association, qui encadre des jeunes, d'offrir cette licence qui serait tirée au sort en fin d'après midi. **Seriez-vous d'accord ?**

Tombola adultes : Dans le même ordre d'idée, il est envisagé de demander aux associations qui n'encadrent pas de jeunes, d'offrir un lot en lien avec son club (exemple : baptême de vol, journée randonnée, 1 heure de gym, découverte d'une activité.....). Toutes les propositions seront les bienvenues. La Tombola, toujours gratuite, serait tirée dans la journée. **Seriez-vous d'accord ?**

Démonstrations : L'idée de démonstration de plusieurs activités est également retenue. Soit des démonstrations avec les licenciés du club (comme c'est le cas chaque année avec les arts martiaux) et pourquoi pas l'étendre à d'autres associations (gym - escrime Twirling bâton....etc...) soit des démonstrations par le biais de connaissance de sportif de haut niveau (sport boules par

exemple). Ces temps forts seraient programmés à l'avance sur un espace aménagé au centre du village des sports.

- Vidéos :** Nous avons, sur ce point, encore une fois besoin de vous. Si dans votre entourage vous connaissez des sportifs de haut niveau, l'idée est de récupérer un message du type "Bon anniversaire aux sportifs Veynois, à l'OMS,". Ces messages défileraient toute la journée sur un écran géant avec des photos ou des vidéos de votre association que vous voudrez bien nous faire parvenir dans le format de votre choix.
- Tombola clubs :** Notre partenaire Super U propose de récompenser, 1 ou plusieurs clubs, en offrant à ces derniers du matériel pour l'association, après tirage au sort.
- Bénévoles :** Cette journée doit être celle du sport et des bénévoles. Nous avons engagé une réflexion pour nous retrouver à l'issue de cette journée et remercier tous celles et ceux qui œuvrent pour l'associatif.
- Parrain du jour :** Même si cela paraît compliqué, nous recherchons un parrain pour cette journée. Nous attendons vos propositions.
- Vos idées :** Profitez en pour nous soumettre vos idées sur cette journée.

QUESTIONS DIVERSES :

USV / SERRES FOOT ET DOSSIERS STADE + VESTIAIRES

- Bungalows en place depuis le 18 février
- Marché du stade : appel d'offre ouvert. On espère un début des travaux pour le mois de mai 2018..

GUIDE DES SPORTS

- Malgré plusieurs relances, à la date limite seuls 4 clubs avaient répondu. Il est rappelé que ce guide effectue la promotion de chaque association, qu'il renseigne toutes les personnes en manque de coordonnées. Si effectivement ce fascicule n'intéresse plus nos clubs, nous arrêterons sa parution pour 2018-2019

AUTO CROSS

Afin d'être homologuée par la Fédération Française de sport automobile, la piste a besoin de subir des aménagements conséquents. Un dossier de demande de subventions

a été déposé auprès d'éventuels financeurs. Sans aménagements la saison d'auto-cross ne pourra pas débiter.

TERRAINS DE TENNIS

Début des travaux pour le mois d'avril (2 terrains et l'éclairage).

JOURNEE SENTEZ VOUS SPORT 2018

Le Maire a signé un accord pour l'édition 2018 (septembre) à Veynes.

4 PHOTOS SUR MUR DES MAISONNETTES

Les élus ont validé les photos (Martigues, Cannes, Endoume, plus les jeunes licenciés de la nouvelle saison) et le devis (2464€). La réalisation est très satisfaisante.

PROJET MULTI SPORTS 2017 - 2018

- Le basket et le ski sont terminés
- Tous les autres projets ont été donnés aux élèves à la rentrée (à l'exception de la natation qui sera proposée aux CP plus tard)
- Nouveauté avec la gym pour les grandes sections de maternelle

MINI BUS

La société Infocom récupère le mini bus le 7 février 2019 (OMS ne souhaite pas renouveler le partenariat qui revient trop cher aux commerçants). L'achat d'un 2ème mini bus est en projet..

PRINTEMPS DU LIVRE 2018

Thème : la paix. L'OMS proposera des activités les 24 et 25 mai - Un lâcher de ballons est organisé par l'OMS. Demande a été faite à la Préfecture. 3x100 ballons lâchés (caserne - Cour d'école et arcades) le vendredi 25 à 13h20.

ORIFLAMMES

2 oriflammes "OMS" ont été commandés afin d'être plus visible sur nos animations.

OFFICE DU TOURISME

A la demande de l'OMS, une réunion élus-tourisme-sport initialement prévue le 8 mars a été programmée le 13 mars. Ce rendez-vous avait pour but d'améliorer la communication des évènements sportifs mais également de profiter de la venue de cette clientèle sportive pour tenter de la fidéliser.

AG OMS

Elle est fixée au jeudi 17 mai à 18h30 salle 4 rue surveille.

Boulodrome : Portes et fenêtres

Un courrier sera adressé au Maire pour connaître la réponse concernant le changement des menuiseries au boulodrome.

CNDS 2018

Vous trouverez toutes les informations utiles à compter du 3 Avril 2018 sur le site :

<http://www.hautes-alpes.gouv.fr/centre-national-pour-le-developpement-du-sport-r432.html>

Deux réunions d'information ont eu lieu pour les associations sportives le :

- Lundi 9 Avril 2018 à Briançon - MJC - 35 Rue Pasteur de 18h30 à 20h30.
- Mardi 10 Avril 2018 à Gap - Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP) - 5 Rue des Silos - de 18h30 à 20h30.

Les demandes de subvention se feront en ligne via « le compte asso » à partir du lien suivant :

<http://www.associations.gouv.fr/le-compte-asso.html>

Vous pouvez dès à présent créer votre compte en utilisant une adresse électronique générique au nom de votre association. Ce compte vous permettra ultérieurement de saisir en ligne votre demande de subvention. Pour plus d'information vous pouvez :

- Consulter le tutoriel « création du compte association » <https://youtu.be/E1g99-IOe3w>
- Consulter le tutoriel « informations administratives » <https://youtu.be/j9SEOhulm2M>
- Télécharger le guide utilisateur du compte asso depuis le site internet du CNDS : <http://www.cnds.sports.gouv.fr/Faire-une-demande>

La DDCSPP organisera des formations ayant pour objet « la création du compte asso ». Pour la bonne organisation de ces réunions, nous vous demandons de bien vouloir vous inscrire auprès de Fabrice Mazet à l'adresse suivante :

fabrice.mazet@hautes-alpes.gouv.fr - Tél : 04 92 22 22 84

Les formations auront lieu :

- A Gap - DDCSPP, salle informatique le :
 - 26 mars 2018 de 14h30 à 16h30
 - 27 mars 2018 de 17h à 19h
 - 3 avril de 10h à 12h
- A Briançon - MJC, le 30 mars de 10h à 12h.

Pour plus d'informations sur le CNDS, vos correspondants à la DDCSPP, Service Jeunesse, Sports, famille sont :

Pour le suivi technique des dossiers et en fonction de votre discipline sportive

- Corine BOTTA - corine.botta@hautes-alpes.gouv.fr - Tél : 04 92 22 22 89

- Stéphanie HOCDE-LABAU - stephanie.hocde-labau@hautes-alpes.gouv.fr

Tél : 04 92 22 22 86

- Xavier GENSSE - xavier.gensse@hautes-alpes.gouv.fr - Tél : 04 92 22 22 92

Pour le suivi administratif des dossiers :

Fabrice Mazet - fabrice.mazet@hautes-alpes.gouv.fr - Tél : 04 92 22 22 84